



CAP EMPLOYE DE COMMERCE

Lycée des Métiers de la Distribution et des Services Victor Laloux de Tours



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le titulaire du CAP Employé de COMMERCE exerce ses activités dans les entreprises de commerce de détail multi spécialités, de petite ou moyenne structure.

Il peut être amené à réaliser diverses activités :

- La réception des produits et tenue des réserves ;
- L'information de la clientèle et la tenue du poste « caisse »...
- L'approvisionnement des rayons ;

A ces activités s'ajoutent des savoirs portant sur l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles, ainsi qu'un enseignement général destiné à permettre au jeune vendeur de s'adapter à l'évolution de l'organisation des magasins de proximité.

ADMISSION OU CONDITIONS D'ACCÈS :

Le CAP Employé de COMMERCE se prépare en 2 ans, prioritairement après une troisième d'insertion ou de section d'Enseignement Professionnel Adapté. Le recrutement se fait sur dossier.

DÉBOUCHÉS :

Cette formation de CAP Employé de COMMERCE conduit à travailler dans des entreprises de commerce de détail de petite et moyenne structure.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE DU MÉTIER :

L'employé(e) qui exerce ce métier travaille essentiellement debout : déplacements dans l'espace de vente et dans les réserves. L'entretien de l'espace de vente suppose le respect des exigences, notamment en matière d'hygiène et de sécurité.

L'employé(e) devra aussi s'adapter aux contraintes saisonnières ou au rythme commercial de son univers marchand et travailler en liaison avec les autres employés commerciaux et managers des rayons.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT :

Enseignement général		Enseignement professionnel		Périodes de formation en Milieu Professionnel	
Français	3h00	Prévention Santé Environnement	1h00	1e année	8 Semaines
Histoire Géographie	1h00				
Langue vivante étrangère	2h00	Environnement économique et juridique	2h00	2e année	8 semaines
Mathématiques - Sciences	3h00				
Éducation Physique	2h00	Enseignement professionnel commerce	10h00 à 12h00		
Éducation artistique	1h00				

COMPÉTENCES SOUHAITÉES, QUALITÉS ATTENDUES :

- Bonne présentation, courtoisie ;
- Capacités d'organisation et d'initiative ;
- Sens de l'observation et de la communication ;
- Adaptabilité, bonne forme physique...

OBTENTION DU DIPLÔME :

Le CAP Employé de COMMERCE est un diplôme de niveau V, dont l'ensemble des domaines sont évalués en Contrôle en Cours de Formation, tout au long du cycle.